

Une évaluation explicite et qualitative Pour permettre aux élèves de la comprendre et de s'en saisir

Quelques pistes

La réflexion proposée prend appui sur **l'exemple d'une compétence** travaillée aussi bien en collège qu'en lycée : **la production d'écrits longs organisés** formulée sous le vocable « raisonner » (il est tout à fait possible de la formuler autrement). Elle est ainsi transposable dans tous les niveaux, de la 6^{ème} à la Terminale.

Cette réflexion ne se veut absolument pas modélisante : c'est l'esprit de l'évaluation qui prime sur la lettre. On peut mettre en œuvre cette démarche de façon et suivant des modalités opératoires différentes.

1. Pour que les élèves puissent comprendre et se saisir des situations d'évaluations :

Impliquer les élèves dans leurs évaluations

Pour permettre aux élèves de se saisir de leurs évaluations :

- **Importance de l'explicite** : dire ce que l'on évalue (critères de réussite)
- **Importance du qualitatif** : expliquer pourquoi tel niveau de maîtrise / note.

L'explicite passe par des observables/critères de réussite partagés.

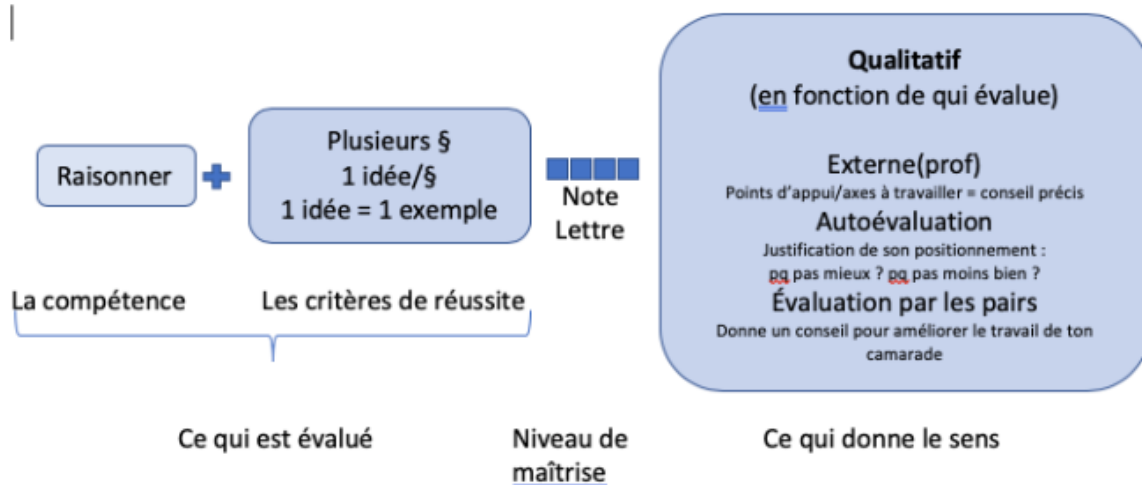
- Ils doivent être communiqués aux élèves, au moment de l'évaluation (et non après) : il s'agit là du respect du contrat didactique : je dis clairement sur quoi porte l'évaluation (elle n'est pas un piège)
- Idéalement, ils sont à construire avec la classe, pour une meilleure appropriation. Contrat didactique : je dis clairement ce que j'évalue.
- Ces observables/critères de réussite doivent être précis ; la mention de la compétence seule et sans critères est très difficilement exploitable par les élèves car elle véhicule une très forte part d'implicite (que seuls les élèves qui maîtrisent les « codes » sauront déchiffrer).

L'évaluation se fonde sur les observables /critères de réussite : il est donc essentiel de dire aux élèves pourquoi l'évaluateur les positionne de telle façon (note, niveau de maîtrise, lettres, etc.) : le positionnement ne se suffit pas, il doit être éclairé par des éléments factuels prélevés dans le travail de l'élève.

Impliquer les élèves dans leurs évaluations



Exemple de l'évaluation de la compétence « RAISONNER »



3 blocs sont proposés pour mener l'évaluation d'une compétence de façon explicite et qualitative :

- **Bloc 1 : dire ce qui est évalué.** C'est la mention de la compétence visée, éclairée (donc rendue utilisable) par des observables/critères de réussite. Ici pour la production d'écrits longs, ont été retenus trois critères de réussite (il est tout à fait possible d'en choisir d'autres) :
 - Mon écrit doit comprendre plusieurs paragraphes ;
 - Chaque paragraphe doit se centrer sur une idée majeure ;
 - Chaque idée majeure doit être illustrée par un exemple précis.
- **Bloc 2 : positionner l'élève pour qu'il sache où il en est.** Cela peut prendre des formes variées : une note, une lettre, un niveau de maîtrise). Ce niveau de maîtrise est différent d'une classe à l'autre, d'un bout à l'autre de l'année puisqu'il est fonction de la progression des apprentissages que le professeur a mis en place.
- **Bloc 3 : donner du sens au positionnement.** Deux élèves positionnés au même niveau ne recevront pas nécessairement les mêmes conseils. L'élève doit d'abord comprendre pourquoi il en est là et pas au-dessus, en dessous ; puis il doit savoir comment progresser.

Le contenu de cette appréciation qualitative varie selon la nature de l'évaluateur :

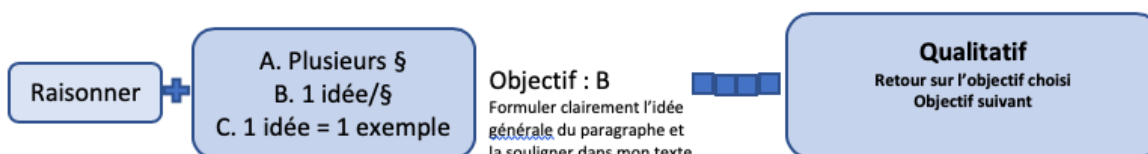
- **Si évaluateur = professeur :** le professeur précisera quels sont les **points d'appui de l'élève** (il est important pour accepter de se projeter dans de nouveaux apprentissages de prendre appui sur ce que l'on maîtrise déjà ; d'où le fort intérêt de cet aspect; puis il indiquera **1 ou 2 axes à travailler** (inutile de tous les mentionner car l'élève ne sera pas en capacité de tous les prendre en charge. C'est pourquoi il vaut mieux cibler les propositions) ; pour chaque axe, **un conseil précis et opérationnel** devra être formulé : c'est lui qui va guider l'élève sur le chemin qui lui reste à parcourir.
- **Si auto-évaluation** = il est utile de demander à l'élève : « justifier ton positionnement (pourquoi pas plus ? », « Pourquoi pas moins?) » OU « explique ce qui a été facile à faire / ce qui continue à te poser problème et pourquoi ». Pour des élèves acculturés à l'auto-évaluation, ces écrits qualitatifs fournissent au professeur de très utiles pistes pour les accompagner.
- **Si évaluation par les pairs** = il est plus pertinent de rester uniquement dans les dimensions positive et prospective de l'évaluation. La consigne pourrait être la suivante : « donnez un conseil pour améliorer le travail de votre camarade ». Une précision, l'évaluation par les pairs est une forme d'auto-évaluation qui ne dit pas son nom (je compare avec ce que j'ai fait pour évaluer mon camarade).

2. Différencier l'évaluation pour l'adapter aux besoins des élèves.

Impliquer les élèves dans leurs évaluations



Evaluation des écrits longs avec priorisation des ressources mobilisées par le professeur OU par l'élève Progressivité des apprentissages



Objectif C

Souligne l'idée générale de chaque paragraphe, puis entoure dans l'exemple choisi les éléments qui viennent démontrer la justesse de ton idée générale

Autre objectif possible

Souligne l'idée générale de chaque paragraphe puis identifie dans chaque paragraphe les acteurs, les lieux ou les événements qui illustrent ton idée générale

Site académique d'histoire-géographie : **Terre Ouverte**
http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_43559/fr/accueil



On réinvestit ici l'approche précédente : on retrouve donc les 3 blocs permettant l'évaluation de la compétence.

Ici la différenciation se met en place dans le fait qu'**un objectif prioritaire est fixé à l'élève**. Il est possible de choisir cet objectif parmi les critères de réussite de la compétence (cas des « objectifs B et C ») mais on peut aussi fixer un objectif autre qui viendra alimenter la compétence (« autre objectif possible ») ; on centre ainsi l'attention de l'élève sur l'une des composantes de la compétence.

Cet objectif peut être fixé :

- **Par le professeur** en fonction de la connaissance qu'il a de l'élève, de ses évaluations précédentes
- **Par l'élève lui-même** qui se fixe un objectif en fonction de ce qu'il pense devoir faire : l'avantage est une plus forte appropriation par l'élève de son objectif, puisqu'il l'a

choisi et cela constitue une information précieuse pour le professeur sur le regard que l'élève porte sur ses apprentissages.

Un exemple est ici donné :

L'élève est, habituellement, capable de structurer un propos en plusieurs paragraphes, mais ses arguments sont souvent redondants entre les différents paragraphes.

On fixe alors à l'élève comme **objectif le critère de réussite B** (« Chaque paragraphe doit se centrer sur une idée majeure ») et **on lui donne un conseil** (au moment où il s'engage dans le travail) pour le mettre en œuvre : « Formule clairement l'idée générale de chaque paragraphe de ton travail et souligne-la dans ton texte ».

Les blocs 2 et 3 sont alors complétés par l'évaluateur en fonction du seul objectif assigné à l'élève.